



Faymonville, le 05 avril 2023

Opération de Développement Rural – Stavelot Compte rendu de la CLDR 3 - 04/04/23

Présences :

Représentants de la population			
ARNOULD Philippe	P	KLEIN Stephan	E
BARTHOLEYNS André	E	KREUSCH Caroline	A
BLAISE Martine	P	LANGER Clément	P
BOUCHOMS Patrick	P	LEGROS André	E
BOUHY Gaël	P	LEJOLY Arlette	P
BRIOL Alain	P	LEMAIRE Jean	E
COECKELBERGS Robert	A	LOUMAYE Didier	E
COLLIN Frédéric	E	MAGERMANS Charline	P
DELHASSE Sophie	A	MARIN Stéphane	A
DETREMBLEUR Jean-Pol	E	MARTIN Luc	Démission
DOUMONT Anne-Catherine	P	MATHIEU Pol	P
DUMOULIN Luc	P	MATHONET Véronique	P
FILI W. Angela	A	MEYER Jocelyne	A
FINCK Sébastien	P	MICHEL Benoît	P
GAZZARD Aurélie	E	MICHEL Laurence	P
GEORGES Benoît	P	MOMMER Hélène	E
GERLACH Marianne	P	NEYS Louis	P
GONAY Raphaël	P	PETERS Marie-Pierre	Démission
HAC Jean-Bastien	P	PIROTTE Jacqueline	P
HAUGLUSTAINE Jacques	P	RENSONNET Sophie	P
HURLET Catherine	P	STARCK Sébastien	E
JEANFILS Pierre	A	VAN DEN BOOGAARD Alwin	P
Représentants politiques			
RENTMEISTER Nathalie	P	LEBRUN Fabrice	P
KOCKELMANN Raymond	E	SERVAIS Jean-Marc	P
CRASSON Philippe	P		

Membre(s) invité(s) : André GERARD.

Pour la FRW : Florence SCHMITZ, Anne KLEIN et Marc DE TENDER, agents de développement.

Pour les Bureaux d'études : Fabrice LEONARD (Build-Consult) et Pierre PONCELET (Orthogone).

Total : 29 présents (P) ; 11 excusés (E) ; 7 absents (A) ; 2 Démissions

1. ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Florence Schmitz ouvre la séance à 20h05 en souhaitant la bienvenue à tous les membres pour cette troisième réunion de la CLDR. Il s'agit de la dernière réunion consacrée à l'approbation du diagnostic partagé. Elle poursuit en communiquant l'ordre du jour de la réunion.

2. DÉROULEMENT DE LA SOIRÉE

- Introduction ;
- Approbation du compte rendu de la réunion du 09/03/23 ;
- Contextualisation et genèse du diagnostic partagé ;
- Appropriation et validation du diagnostic partagé ;
- Réflexion sur les enjeux ;
- Divers et agenda.

3. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 09 MARS 2023

En l'absence de remarques, le PV est considéré comme approuvé.

4. CONTEXTUALISATION ET GENÈSE DU DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Suite aux différentes consultations citoyennes réalisées l'an dernier, que cela soit au niveau de la population ou encore des publics cibles (associations, jeunes, indépendants, ...) ainsi que sur base de leur propre diagnostic objectif, les auteurs ont pu élaborer un diagnostic partagé. Il s'agit d'un document global croisant à la fois l'analyse réalisée par l'auteur et le contenu récolté auprès de la population. Ce document permet d'avoir une vision globale représentative de Stavelot et ses villages. C'est sur base de ce document que sera rédigée la future stratégie de développement de la commune de Stavelot (les enjeux, mais aussi les objectifs à atteindre dans la dizaine d'années à venir).

Ce document se présente sous la forme de 10 tableaux AFOM (Atouts – Faiblesses – Opportunité – Menaces), chacun dédié à une thématique précise. Chaque tableau se clôture sur une liste de constats établis par l'auteur sur base du contenu y figurant. Ces constats sont une forme de synthèse des avis de chacune des parties prenantes (auteurs – personnes ressources – population). L'ensemble de ces tableaux ont été transmis aux membres pour lecture le 23 mars avec l'invitation à la réunion. Ils sont disponibles via la page privée de la CLDR, sur le site www.stavelotjeparticipe.info/pagepriveecldr

Avant de passer à la phase d'appropriation de ce diagnostic, Anne Klein partage aux membres un résumé des 10 points positifs et des 10 points négatifs ayant été le plus souvent relevés lors des réunions villageoises. Les voici :

TOP 10 :

1. Le cadre de vie, les paysages, l'environnement
2. La convivialité villageoise
3. Le folklore, la richesse culturelle
4. La proximité du Ravel
5. Le tourisme
6. Les promenades
7. Les services communaux
8. Le patrimoine exceptionnel
9. Le Circuit
10. La proximité des grands axes routiers

FLOP 10 :

1. L'état des voiries
2. Le nombre trop important de gîtes
3. Le manque de lieux de rencontre dans certains villages
4. La vitesse excessive sur les routes
5. Les transports en commun limités
6. Le manque de commerces locaux/de proximité
7. La relance du projet éolien
8. La difficulté pour les jeunes d'acheter un logement/un terrain dans la commune
9. Le manque de logique/cohésion dans les autorisations urbanistiques
10. Le manque de plaines de jeux pour les enfants

5. APPROPRIATION ET VALIDATION DU DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Afin de vous faciliter la tâche et de structurer le travail d'appropriation et de validation des thématiques, nous avons fait le choix de grouper celles-ci en groupes thématiques. Celles-ci seront traitées lors de 2 réunions de CLDR distinctes. La répartition se présente comme suit :

- | | |
|------------------------------|---|
| CLDR 2
9/03 | 1) Ressources naturelles, paysagères, environnement ; énergie ; forêt (et agriculture). |
| | 2) Economie et emploi ; tourisme ; (forêt et) agriculture. |
| CLDR 3
4/04 | 3) Culture et folklore ; associations, convivialité et sports ; population et services à la population. |
| | 4) Aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine et logement. Mobilité et sécurité routière |

Méthodologie

Les membres de la CLDR sont répartis en 4 sous-groupes d'une dizaine de personnes. Chaque groupe est géré par un animateur (agent FRW ou auteur de programme). Les participants reçoivent chacun une copie des constats dressés par l'auteur sur les thématiques traitées. L'animateur les invite ensuite à indiquer via un carton jaune s'ils ont des remarques/ajouts à propos du contenu proposé ou via un carton vert s'ils valident celui-ci. Il prend note des éventuels ajouts, remarques. Les personnes n'ayant pas eu l'occasion d'exprimer leurs remarques faute de temps sont invitées à les remettre par écrit à l'animateur ou à les envoyer par mail à la FRW.

Ce même exercice est effectué pour les 2 groupes thématiques (1h chacun). Dans ce compte rendu, vous retrouverez l'ensemble des commentaires exprimés dans les 4 sous-groupes de travail :

GROUPE THEMATIQUE 3 : Culture, folklore, convivialité, services à la population

Thématique « Culture & folklore »

🗨️ « Le site de l'Abbaye représente « l'Ambassade *[d'une partie de]* de la Culture »

↳ Pour les membres, l'Abbaye est certes un site d'intérêt, notamment au niveau touristique, mais, même à l'extérieur de la Commune, le Laetaré semble plus connu que l'Abbaye. Elle est importante mais n'est pas « la plus importante » et donc la citer comme une « Ambassade » semble un peu fort.

↳ L'Abbaye n'est en tous les cas, pas représentative de la culture de la Commune – la représentativité de la culture communale, pour les membres, se situe plutôt au niveau de la culture et du folklore locaux ; les événements ayant lieu dans les salles de village, ...

🗨️ Le groupe soutient à l'unanimité le constat suivant : « Le bénévolat semble diminuer (...) ».

🗨️ Un autre groupe soutient justement l'inverse, le bénévolat est plus ou moins vivant en fonction des villages, Francorchamps et Masta sont plutôt bien lotis.

🗨️ « Respect entre villages » : malheureusement c'est plutôt de l'ignorance entre les villages. Il manque une communication entre les comités des différents villages. On est peu présent quand les actions ne sont pas menées dans son propre village.

↳ (Proposition) : aménager des bornes d'info dans les villages pour avoir les infos sur ce qu'il se passe dans les autres villages.

🗨️ En termes de bénévoles ou de finances, toutes les associations ne sont pas logées à la même enseigne.

🗨️ (Proposition) : Intégrer le PECA (nouvelle obligation des écoles concernant la culture) à la réflexion.

🗨️ « Les salles villageoises représentent un élément fédérateur important » : point d'attention relevé par le groupe : il y a un manque de participation des villageois lors des événements villageois.

🗨️ Il est important de souligner un des symboles culturels : le Laetaré.

🗨️ (Proposition) : Améliorer l'accueil des personnes venant de l'extérieur.

🗨️ Il faut absolument pointer le centre culturel Stavelot Trois-Ponts et son dynamisme au niveau des constats. C'est un élément très important pour la vie stavelotaine et notamment pour l'image de la commune. À noter que certains participants estiment que le centre culturel est soit trop peu présent dans les villages, soit que son action est trop peu visible.

↳ (Proposition) : développer l'action du centre culturel dans les villages ainsi que la promotion des activités y développées.

🗨️ Indiquer qu'au-delà des salles insalubres et plus aux normes, il y a aussi des villages qui n'ont pas de salles !

🗨️ Ajouter que le projet d'aménagement d'une grande salle culturelle est nécessaire pour la reconnaissance du centre culturel.

Thématique « Associations et Sport »

🗨️ Ajout proposé pour le constat « La diversité, le dynamisme des clubs et associations (...) » :

↳ « Les salles et infrastructures de village sont très importantes [**pour la vie des villages. Tous ne sont toutefois pas logés à la même enseigne, certains villages et associations disposent de salles récentes et confortables, d'autres, de salles vétustes et d'autres encore n'en disposent pas.**] »

↳ Au vu du coût élevé du foncier et de l'immobilier, difficultés pour les associations de racheter un terrain ou un bâtiment pour y mener leurs activités. Certains villages ne disposent même pas de salle et se retrouvent chez les uns les autres.

↳ Il y a un enjeu à définir la salle comme un bien commun, un changement de culture à opérer. Dans certains cas les infrastructures existent, mais les comités ne sont pas prêts à les partager. (Exemple : demandes des jeunes de Francorchamps à pouvoir disposer d'un local).

🗨️ Petit débat dans le groupe : le constat lié au sport n'intègre pas le sport automobile (Francorchamps). Pour certains, c'est une pratique sportive, pour d'autres, il s'agit davantage d'un « spectacle ».

🗨️ Concernant le Circuit, il faut noter dans les constats que celui-ci génère des rentrées importantes pour les associations (via la tenue des entrées/parkings) qui leur permettent de développer leurs activités et infrastructures !

🗨️ La marche à pied peut également être citée parmi les pratiques sportives ; beaucoup de marches (adepts ou non) sont organisées sur la commune, il faut les mettre en évidence. À noter également les parcours trail et cyclistes.

🗨️ Ajout proposé pour le constat concernant les infrastructures sportives communales :

↳ « Les infrastructures [**sont centralisées**] sur la plaine des Bressaix (...). »

↳ « Une grande diversité d'activités » : vrai pour les sports intérieurs mais ce n'est pas le cas en extérieur où les terrains au-delà de la piscine sont à l'abandon (tennis, terrain de foot synthétique, basket, ...) => À nuancer.

↳ Des activités existent en dehors de Stavelot mais sont peu développées.

↳ Nuance importance à ajouter : Bémol au niveau de l'accessibilité : connexion en bus compliquée, nécessité de prendre sa voiture ou son vélo. L'offre est effectivement très large, mais il faut se déplacer. (Proposition) : penser l'offre en regard des critères « horaire + déplacement », lier l'offre TEC aux activités.

🗨️ « L'offre sportive est « **riche** » et diversifiée » : tout n'est pas parfait du moins. Qualité dans le renouvellement.

🗨️ Des difficultés de partage du RAVeL par différents usagers (sportifs / familles) sont signalées. Le « fair-play » constitue la meilleure solution !

Thématique « Population, services à la population et convivialité »

🗨️ « Les services sont bien présents sur la Commune »

↳ Correction : « La Commune a sur son territoire ~~trois niveaux d'enseignement~~ [**2 niveaux d'enseignement et 3 réseaux**] (...). »

↳ « Depuis plusieurs années, on note une **forte (???)** diminution de la fréquentation du secondaire. » → Qu'est-il sous-entendu par « forte » ? On a plutôt l'impression qu'il y a une stabilisation depuis quelques

années. Cette affirmation manque de précision pour être correcte. Sur quels critères de comparaison se base-t-on pour énoncer cela ?

🗨️ « L'offre d'encadrement de la jeunesse ~~est très grande~~ **[existe]**, est variée et coordonnée. Elle pourrait être **complétée** dans certains villages. ». Plusieurs services existent : Infor jeunes, AMO, Entre familles, ... mais ne sont pas situés sur le territoire.

👉 Il y a un manque d'offre pour les ados et les jeunes enfants (ONE) – certaines tranches d'âges. Sinon, le carnet distribué par l'ATL est bien fait pour les autres tranches d'âges.

👉 Malgré les nombreuses associations et infrastructures il y a un manque pour la tranche des 16-25 ans.

👉 « Complétée dans certains villages » : comment ?

🗨️ « **[Certains]** services médicaux sont bien présents sur (...), mais le maintien de médecins généralistes **[et spécialistes]** reste un défi (...). »

🗨️ La Commune cherche à développer une culture de la [Commission], pas nécessairement de la participation. La CLDR est la première commission où tout le monde est accepté. Dans les autres commissions, tout le monde ne peut pas participer et les membres ont le sentiment de ne pas avoir de pouvoir de décision. L'organisation de ces commissions pourrait donc être revue, élargie.

👉 « Problème de gestion des déchets et de mobilité ». Ces problèmes sont ponctuels et pas toujours imputables aux touristes. Les habitants en sont également responsables. De même, les problèmes de déchets n'existent pas que dans les forêts mais également dans les prairies !

👉 Impression de devenir de plus en plus des villages dorts et que l'accueil des nouveaux habitants ne se fait pas toujours.

🗨️ (Proposition) : mettre à disposition/aménager un local pour les jeunes à Francorchamps.

🗨️ À noter au niveau des constats : les services publics et privés de proximité disparaissent : services bancaires, finances, justice de paix ! 👉 (Proposition) : anticiper et s'adapter !

🗨️ La précarité numérique existe, il y a des difficultés d'accès pour certains habitants : personnes âgées et/ou en difficultés sociales ou financières.

🗨️ Les salles de villages et les écoles sont les éléments au sein des villages qui permettent de dynamiser celui-ci, qui facilitent l'interconnaissance et l'implication dans la vie villageoise. Il faut noter que des dynamiques reprennent dans les villages (Hockai, Parfondruy, ...) même si le risque de cités dorts existe aussi notamment dans les villages touristiques (Hockai), car les touristes n'amènent rien à la vie villageoise.

GROUPE THEMATIQUE 4 : Urbanisme, logement, patrimoine, mobilité

Thématique « Territoire, urbanisme et logement

→ Les membres demandent qu'une carte avec les ZACC soit ajoutée au compte rendu.

→ Ils regrettent un manque de visualisation des points abordés pour pouvoir s'exprimer formellement sur ceux-ci. « Manque d'un support visuel, d'infos, ... pour savoir ce qu'il y a à dire ».

☛ Remarque sur le constat « La structure du plan de secteur permet (...). »

↳ « Certains villages ont une réserve de 100%, d'autres n'ont plus que 10 à 15%. » → Préciser quels villages sont concernés par quelles situations – Quels villages sont saturés ? Lesquels ne le sont pas ? Remarque partagée par un autre groupe.

↳ Il existe beaucoup de possibilité de développement de l'urbanisation mais il va falloir réfléchir « autrement », c'est impossible de changer la destination des terrains, comment favoriser la densification ?

☛ Remarque sur le constat « Plusieurs zones de loisir (...) » → Préciser où, lesquelles ?

☛ Le constat « certaines zones de loisir pourraient permettre le développement économique et touristique de certaines entités » ... à nuancer par un « toutefois » ces zones se situent parfois en périphérie directe des villages ...

☛ Il est dommage que la zone de Blanchimont soit réservée uniquement au domaine des sports mécaniques, car elle permet un accès facile, avec peu de voisins, ...

☛ Faut-il développer des zonings ou plutôt de petites entités qui s'intègrent dans les villages ?

☛ Il faut être conscient que si les zonings dérangent, les habitants sont également satisfaits de pouvoir exercer leur profession à proximité de leur lieu de vie !

☛ Remarque sur le constat « La bâti existant est constitué à 50% de maisons 4 façades, ce qui nécessite une plus grande consommation de terrains à bâtir. »

↳ Les membres reconnaissent qu'il s'agit d'un constat basé sur l'analyse des auteurs, mais celui-ci contraste avec le ressenti de la population : en effet, les maisons 4 façades sont justement ce qui est recherché dans les villages, et c'est ce qui « fait » le village (on ne voudrait pas d'immeubles à appartements ou de rangées de maisons mitoyennes). Ce constat ne rejoint donc pas l'avis des villageois.

↳ La définition du « village » ne fait pas l'unanimité ; entre autres sur la question des maisons 4 façades. Pour certains les cœurs de villages peuvent envisager la mitoyenneté, pour d'autres non.

↳ Les membres soulignent l'importance de pouvoir développer de nouveaux types d'habitations (intergénérationnel, groupé, ...).

☛ Remarque sur le constat « 60% du logement existant (...) » :

↳ « La réaffectation de certains biens ruraux (...) dès lors que l'opération ne se fait pas dans un **équilibre proportionné (?)**. » → Qu'entend-on par « équilibre proportionné » ?! Ajouter à la fin de cette phrase : « (...) ne se fait pas dans un équilibre proportionné **et que le propriétaire n'est pas présent sur place.** »

↳ Proposition de réaliser une charte de fonctionnement pour les gîtes, notamment de grande capacité.

☛ De même : « la réaffectation de certains biens ruraux dans le domaine de l'HoReCa provoque des nuisances ... ». De quoi parle-t-on ? Quelles nuisances ?

🗨️ Remarque sur le constat : « Le prix des terrains à bâtir et des habitations reste modéré (!) dans l'arrondissement. »

↪ Ce constat est totalement opposé au ressenti de la population. Pour les membres, il est interpellant de parler de « prix restant modéré » sachant que les prix s'envolent et que l'accès à la propriété (pour les jeunes notamment) est très compliqué. Ressenti partagé dans un second groupe.

↪ Parle-t-on de l'arrondissement administratif ou judiciaire de Verviers ? L'un englobe les Cantons de l'Est, tandis que l'autre non.

↪ Concernant l'affirmation suivante : « Ces conditions peuvent attirer des investisseurs extérieurs, non pas pour y vivre, mais pour réaliser des investissements immobiliers de divers genres, **[ce qui complique l'accès au foncier pour les jeunes locaux]**. » Ajouter la partie encadrée et retravailler la partie soulignée, qui n'est pas une affirmation suffisamment appuyée par rapport à la situation vécue (beaucoup de terrains sont rachetés par des investisseurs extérieurs).

↪ Sur le même paragraphe demande d'une formulation affirmative : les investisseurs extérieurs sont déjà là et c'est une source de problèmes (pression sur les prix, bâti qui dénature le village, ...).

Thématique « Mobilité et sécurité routière »

🗨️ Pour le constat sur « la couverture du TEC », les membres appuient le fait qu'effectivement, en dehors des bus scolaires, il est compliqué voire impossible de se déplacer en bus. Un autre groupe estime le **couverture insuffisante, en tout cas, par rapport à « ici et maintenant »**. A l'avenir, les participants voudraient davantage de couverture TEC. Pour d'autres, la couverture est bonne mais uniquement sur les tronçons Spa-Malmedy, pas dans les villages !

↪ Ajout : « **Malgré l'offre, il y a une forte dépendance à la voiture (loisirs, professionnel, ...) et peu d'initiatives de mobilité partagée.** »

↪ Regret d'avoir la ligne expresse qui passe sur la commune mais qui ne s'y arrête pas.

↪ La mobilité des personnes ne possédant pas de véhicule est compliquée entre les villages ainsi que vers la ville.

↪ (Proposition) : Disposer de solutions alternatives pour pallier aux offres insuffisantes du TEC.

🗨️ Pour le constat : « La mobilité douce est en émergence lente sur la commune. »

↪ Attention, ici mobilité douce n'englobe que les déplacements vélo et les voitures électriques. Or, les déplacements piétons en font partie aussi !

↪ Il manque des aménagements permettant la circulation douce. **Le problème du manque de trottoirs (ou d'accotements) dans les villages est un constat à faire ressortir.** Les déplacements sont compliqués (le long des grands routes, pour les trajets vers l'école, ...). Un autre groupe pointe encore l'absence d'infrastructures pour permettre de sortir des villages en sécurité (ex : liaison Ster et Ravel, Francorchamps - derrière le Roannay).

↪ La Ville de Stavelot n'est pas prévue pour les déplacements doux (vélos, PMR, ...). Constat partagé dans un second groupe.

↪ Le RAVeL est un outil formidable qui traverse par deux fois la commune mais les liaisons vers les villages ou le centre-ville sont compliquées voire inexistantes. (Pas d'indications, etc...)

↪ Les bornes de recharges nécessitent un chargeur.

🗨 Dans la commune, les touristes eux-aussi sont condamnés à se déplacer en voiture ! **Réfléchir à la mobilité dans la commune est intéressant non seulement à l'égard de la population mais aussi des touristes** qui sont attirés par des territoires où la mobilité lente est permise/facilitée.

🗨 Pour le constat : « Les villages sont confrontés à des problèmes de vitesse... »

↳ Lors des événements ponctuels.

↳ Pas d'unanimité sur les dispositifs à mettre aux entrées de village.

↳ Les villageois eux-mêmes ont une responsabilité en termes d'excès de vitesse.

↳ Le Circuit et les activités qui s'y déroulent engendrent de la vitesse excessive sur tout le territoire de la commune ; non seulement les pilotes mais également les visiteurs avant et après les courses, se conduisent de manière irrespectueuse vis-à-vis des locaux.

6. RÉFLEXION SUR LES ENJEUX

Suite à cet exercice de validation du diagnostic partagé, les membres sont invités à réfléchir individuellement à l'élément qu'ils considèrent comme étant le plus important à prendre en compte pour Stavelot – parmi les thématiques traitées dans le sous-groupe. Ils disposent d'un support écrit pour indiquer celui-ci.

Un tour de table de mise en commun est ensuite réalisé afin que chacun partage son élément. Y'a-t-il des convergences, des divergences ? Le but étant de rédiger des enjeux sur base de ces éléments.

Définition des enjeux



[Un enjeu = ce qui est "en jeu" = "ce qui est à perdre ou à gagner"]

- Un acquis fragilisé, menacé, à protéger : "Lutter contre la pollution des eaux et des sols"
- Un potentiel peu exploité, à valoriser : "Développer les services à la personne"
- Une faiblesse ou une fragilité à améliorer : "Maîtriser l'étalement urbain"
- Un conflit d'usage à mettre en débat. "Trouver un terrain d'entente entre randonneurs et agriculteurs"

Formulation : un enjeu s'emploie avec un verbe.



→ Ces enjeux serviront de base aux auteurs de programme pour rédiger une ébauche de stratégie.

Voici les enjeux formulés dans l'ensemble des sous-groupes de travail en lien avec les thématiques traitées :

GRUPE THEMATIQUE 3 : Culture, folklore, convivialité, services à la population

- **Renforcer le lien social dans les villages**
 - **Encourager, soutenir, développer le dynamisme des multiples associations** culturelles, folkloriques, sportives, villageoises ainsi que les différents services indispensables pour assurer une qualité de vie à tous les habitants.
 - **Maintenir le développement des salles locales, les activités associatives et le folklore.**
- ↳ Coordonner ces activités (visibilité, accès, financements, ...).

- ↳ Maintenir l'accès à une salle, à des lieux de convivialité pour les villageois.
- ↳ [ACTION] : Améliorer les salles existantes qui en ont besoin.
- ↳ [ACTION] : Organiser des échanges entre les villages pour maintenir le bénévolat, le développement des liens, permettre le « passage » des traditions culturelles et folkloriques, ...
- ↳ Stimuler l'intérêt des nouveaux habitants à rejoindre les groupes villageois.
- L'offre culturelle est importante, quoique pas toujours visible. **Développer plus de liens (de coopération) entre les différentes associations.** Soutenir les petites activités des villages, voire encourager des activités inter-villages.
- **Augmenter la mobilité** pour pouvoir profiter de toutes les thématiques dans la commune, d'un village à l'autre, de Stavelot vers les villages et vice-versa.
- **Améliorer l'intérêt/l'implication de la Commune envers les associations ; la communication sur les services existants.**
- **Maintenir et transmettre les richesses sociales, culturelles, folkloriques et sportives. Les renforcer par l'intégration de nouveaux habitants.**
- **Maintenir la qualité de vie en préservant ce qui fait l'identité** de la commune et des villages : les liens sociaux, la culture, les activités partagées.
- **Stimuler la convivialité.**
 - ↳ [ACTION] : Développer des lieux de rencontre (places, ...), de convivialité (même en dehors des salles).
- **S'enorgueillir de la richesse et du dynamisme de l'associatif dans notre commune.**
- **Création d'espaces pour permettre aux jeunes de se réunir. « Place aux jeunes ».**
 - ↳ Attention particulière au 16-25 en leur faisant confiance.
 - ↳ Aussi sur l'aspect du sport pour tout ce qu'il apporte à la jeunesse (fédérateur, formateur, école de la vie, ...).
- **Renforcer les comités villageois grâce à une meilleure communication entre eux, la commune jouant un rôle de relais.**
- **Réapprendre à faire communauté pour préserver le caractère rural des villages (un meilleur équilibre entre les différentes activités au sein des villages, du modus vivendi, ...) // Conscientiser la population sur la manière d'habiter le territoire rural de manière moins individualiste.**
- **Encourager les habitants à « consommer » leur ville, à être fier de faire vivre sa commune.**
- **Maintenir et renforcer l'offre sportive existante en veillant à en améliorer l'accès pour les villages.**
- **Améliorer la gestion des déchets** (peu d'offre pour évacuer les déchets).
- **Faire diminuer le nombre de RIS** (en augmentation) en regard de la main d'œuvre introuvable. L'enjeu = la remise au travail.
- **Limiter la dégringolade de la population scolaire secondaire.**

GROUPE THEMATIQUE 4 : Urbanisme, logement, mobilité

Urbanisme - Logement

- **Préserver le cadre de vie**, faire des efforts pour développer la commune sans perdre la qualité de vie.
- **Limiter l'augmentation et le développement des gîtes, les encadrer (en particulier ceux de moyenne et de grande capacité).**
- **Ouvrir les potentialités de l'habitat (habitat léger, intergénérationnel, ...) pour lutter contre les marchands de sommeil. // les habitats tremplins à gérer par la communauté.**
- **Faciliter l'accès à la propriété/veiller à garder des logements et terrains abordables pour les locaux, privilégier la vente aux locaux et non aux promoteurs immobiliers. (Constat partagé dans trois groupes)**
- **Améliorer l'isolation et la performance énergétique des bâtiments.**
- **Veiller à une cohérence urbanistique // garder l'aspect rural des villages.**
 - ↳ Veiller à ne pas laisser construire n'importe quoi dans les ZACC restantes. Eviter de laisser construire des halls (pour activités économiques) en centre de village par exemple.
 - ↳ Limiter le nombre de constructions.
- **Développer une urbanisation durable et un logement adapté** pour chaque habitant et conforme aux enjeux climatiques et sociaux.
- **Mettre en place des mesures en matière d'aménagement du territoire et de la mobilité pour préserver l'identité villageoise et sa qualité de vie.**

Mobilité

- **Améliorer la sécurité routière et la circulation des vélos.**
- **Entretien l'outil « RAVeL » et en faire la promotion. // Améliorer l'outil RAVeL en le reliant efficacement et de façon sécurisée aux villages.**
 - ↳ [ACTION] : envisager un règlement d'utilisation du RAVeL ?
- **Améliorer/développer l'offre de transports en commun au niveau des villages et des liaisons entre les villages.**
- **Favoriser le développement d'une mobilité alternative basée sur la connexion entre mobilité douce, transports en communs et transports partagés. Repenser la mobilité (douce, collective) intra et inter-villages.**
- **Mettre en place des solutions de covoiturage.**
 - ↳ [ACTION] : Mettre en contact les personnes (voisins, ...) souhaitant effectuer du covoiturage.
 - ↳ [ACTION] : Proposer des transports en commun pour tous types de personnes (type CPAS, ADMR, ...).
- **Développer une mobilité partagée qui crée du lien.**
- **Développer la mobilité douce, adaptée, respectueuse, sécurisée (au sens large : circuler plus facilement à vélo, à pied, améliorer les déplacements piétons, ...). (Constat partagé dans trois groupes).**

- **Garder une mobilité diversifiée.**
 - **L'entretien des routes et les problèmes de vitesse aux entrées des villages.**
- ↳ [ACTION] : Assurer un entretien des voiries conforme à l'évolution des besoins.

Suite de la procédure :

La matière récoltée sera traitée par les auteurs et servira à l'alimentation des constats et à la synthèse des enjeux. Ils se retrouveront dans le diagnostic partagé qui sera approuvé par la suite, lors de la CLDR 4.

7. DIVERS ET AGENDA

Agenda

La prochaine rencontre de la CLDR n'est pas encore fixée, mais aura très probablement lieu **avant l'été**. Elle est fonction de l'avancée du travail des auteurs. Cette rencontre sera dédiée à l'approbation du diagnostic partagé alimenté de vos apports, et à la présentation d'une première ébauche de stratégie par les auteurs. La date de cette réunion vous sera communiquée dès qu'elle sera connue.

Divers

Les coordonnées des membres ayant accepté de les partager ont été publiées sur votre page privée www.stavelotjeparticipe.info/pagepriveecldr afin que vous puissiez prendre contact pour organiser du covoiturage entre vous, comme cela avait été demandé par plusieurs membres.